

Avenir des couvents en réflexion

Un groupe de travail planchera sur le devenir du patrimoine religieux dans le canton



Le Service des biens culturels, conduit par Stanislas Rück (à g.), a organisé ce colloque de deux jours au couvent des cordeliers la semaine dernière.

PATRICK CHUARD

Bâtiments sacrés Que va devenir le patrimoine des 33 communautés religieuses du canton de Fribourg? Face à la chute des vocations et à la baisse de la pratique religieuse, de nombreux bâtiments et biens de culte pourraient ne plus être occupés ces prochaines années (*La Liberté* du 16 janvier). Un colloque de deux jours, qui s'est tenu au couvent des cordeliers en fin de semaine, a permis de poser les bases d'un groupe de réflexion qui dépendra directement du Conseil d'Etat.

Il intégrera de nombreux services d'Etat, des représentants des paroisses, du diocèse et des institutions religieuses. Questions à Stanislas Rück, chef du Service des biens culturels (SBC) de l'Etat.

Qu'attendez-vous de ce groupe de travail?

Stanislas Rück: Sa première fonction sera de mettre les partenaires autour d'une table, qu'ils soient dépositaires ou intéressés par un patrimoine. Il s'agira d'abord d'identifier les enjeux pour un patrimoine qui est quelquefois en passe d'être en déshérence ou orphelin. Le patrimoine religieux fribourgeois est encore assez majoritairement en usage, mais les choses évoluent vite. Diminution du nombre des fidèles, disparition de congrégations religieuses font que la charge de son maintien devient trop lourde pour les communautés. Les congrégations féminines sont d'ailleurs plus touchées par une baisse d'effectifs que les couvents d'hommes. Le groupe cherchera des solutions pour résoudre des problèmes concrets, dans une optique de conservation et de mise en valeur. Ce groupe n'aura pas de pouvoir de décision mais il pourra faire des propositions au Conseil d'Etat dont il dépendra directement. Le but est de synthétiser les enjeux et les demandes.

Une communauté ne peut-elle pas tout simplement vendre ou louer ces bâtiments pour y faire de l'immobilier et d'autres activités?

La question du sens et de la fonction de ces lieux religieux se pose et ce patrimoine doit faire l'objet d'une réflexion approfondie. L'évêché, qui participait au colloque, a rappelé que l'Eglise réfléchit d'abord à garder ces volumes, puis à leur réserver un caractère public plutôt que privé et le cas échéant à privilégier une affectation culturelle à une fonction commerciale. Les communautés religieuses cherchent plutôt des solutions de partage de leurs biens avec d'autres activités. Les cordeliers de la rue de Morat à Fribourg, où se tenait le colloque, en sont un bon exemple. La communauté occupe toujours le couvent et l'église, mais les bâtiments accueillent désormais une bibliothèque, des bureaux pour des institutions caritatives, un centre d'hébergement pour des pèlerins et des appartements pour étudiants. D'autres communautés dans le canton vont passer par le même chemin ou le font déjà: la plupart ont déjà des hôtelleries ou des centres d'accueil.

Avec les centaines de bâtiments religieux que compte le canton, n'avez-vous pas lancé une usine à gaz?

Au contraire, le but de ce groupe est de faire dialoguer les communautés, les services de l'Etat et les paroisses. C'est beaucoup

plus efficace que si chacun travaille de son côté. Une petite communauté de six personnes comme les cordeliers n'aurait jamais pu porter seule ce projet de réaffectation des bâtiments. Je précise qu'on ne parle pas que de bâtiments, mais également des personnes qui y habitent, du mobilier et des objets religieux. Nous aimerions poser les bases d'une réflexion holistique. Ne perdons pas de vue que le religieux constitue la moitié du patrimoine culturel de ce canton.